

DEUX SIÈCLES ET DEMI DE PRÉSENCE

Le 29 mars 1974 fera date dans les annales de l'Entreprise. Séparation ? Sans doute, puisque six de nos anciens nous quittaient ce jour là, mais circonstance heureuse tout de même, car il s'agissait du rituel hommage de sympathie consacrant leur départ à la retraite.

Chaque atelier fêtant « son » ancien fut en liesse, et les cadeaux offerts aux retraités témoignent de l'estime que ces derniers avaient su éveiller chez leurs collègues.

Cette rencontre marquait la fin d'une carrière et le début d'une nouvelle tranche de vie qu'empliront santé, bonheur et longévité si, comme il est raisonnable de l'espérer, tous les vœux formulés trouvent leur accomplissement.

Tous, ayant bien mérité de l'Entreprise, furent très entourés et tous abondaient des sympathiques sentiments qu'ils avaient inspirés au cours de leurs années de travail parmi nous.



M^{me} Georgette MAZIERE



M^{me} Jeanne VALADE

Des années, il y en eut ! deux cent cinquante deux très exactement et si M^{me} Georgette MAZIERE et Jeanne VALADE ont droit aux honneurs de cette première page c'est qu'à elles seules elles totalisent cent trois années de présence. Inutile de chercher ailleurs les symboles du courage, de la constance et de l'opiniâtreté, ils sont et seront toujours parmi nous grâce au chemin tracé par les anciens, et plus spécialement par les cinquantenaires que compte l'Entreprise. Ils ont été fiers de l'usine pour laquelle ils ont travaillé et se sont réjouis de ses succès. Ils se sont dépensés sans compter pour renverser les obstacles avec la volonté obstinée d'être meilleurs et de faire toujours mieux. En regardant le magnifique édifice qu'ils ont contribué à construire, ils peuvent, à l'heure du repos bien mérité, être fiers de leur travail.

Leur légitime espoir est que cette fierté qui les a animés tout au long de leur existence soit contagieuse et qu'elle assure la continuité de leur œuvre, car, sans elle, on ne peut espérer réussir.

Au travers de M^{me} MAZIERE et de M^{me} VALADE, c'est donc tous les anciens que nous nous devons de saluer ici.

(Suite pages 2 et 3)

DEUX SIÈCLES ET DEMI DE PRÉSENCE



M^{me} Marie MARTRENCHARD

Mais reprenons le déroulement de ce jour pas comme les autres. M^{me} BOYER, responsable de groupe de piquage, eut l'honneur et le plaisir de retracer la carrière de trois des élus du jour.

M^{me} Marie MARTRENCHARD fut la première célébrée en ces termes : « Quarante-huit ans de présence, quel bel exemple de fidélité. Toute votre carrière, bien remplie, s'est entièrement déroulée à l'atelier de piquage, où, après avoir longtemps bordé les chaussures militaires, grâce à votre conscience professionnelle, vous avez accédé au poste de contrôleuse. Votre assiduité fut également sanctionnée par d'autres récompenses. En 1948 vous receviez la médaille de bronze, en 1960 celle d'argent, celle de vermeil en 1966, et enfin, couronnant vos efforts, la médaille d'or en 1972. L'amour du travail bien fait est le sentiment que vous avez répandu autour de vous et que nous n'oublierons pas ».



L'heure de la retraite a sonné.
M^{me} Eugénie LAVIGNAC

Changeant d'atelier, M^{me} BOYER s'en fut ensuite féliciter M^{me} Jeanne VALADE :

« Cinquante et un ans de loyauté envers l'entreprise et de constance dans le travail, quel bail ! Combien de millions de paires de tiges sont-ils passés entre vos mains expertes ? Vous n'avez, en effet, participé qu'à des travaux de piquage depuis le 26 août 1923. Pendant cinquante et un ans vous avez, tous les jours, fait le même trajet pour aller vers la même entreprise œuvrer dans le même atelier. Votre connaissance approfondie du travail, votre conscience professionnelle vous ont valu d'occuper depuis quinze ans le poste de contrôleuse et d'en assumer avec zèle les responsabilités. Evidemment vous avez eu droit à bien d'autres égards venus récompenser vos qualités et ponctuer votre carrière. Tout d'abord ce fut la médaille de bronze en 1944, puis celle



M^{me} Suzanne NADAL et son époux. Au second plan M. MOUTY

d'argent en 1954, celle de vermeil en 1960 et enfin la médaille d'or en 1970. Cette dernière n'a pas suffi à terminer votre carrière. Vous venez également de vous joindre au nombre des cinquantenaires que compte l'entreprise et qui ont fait son histoire. Soyez-en, ici, publiquement félicitée et remerciée. »

S'adressant enfin à M^{me} Eugénie LAVIGNAC, M^{me} BOYER lui rappela en quelques mots l'importance de son choix lorsqu'en 1949 elle décidait d'entrer dans l'entreprise. Comme ses collègues précédemment citées, M^{me} LAVIGNAC avait passé les vingt-quatre années de sa carrière dans le même atelier : le piquage. M^{me} BOYER évoqua ensuite les qualités de M^{me} LAVIGNAC et conclut en disant : « Votre conscience professionnelle, l'amour du travail bien fait sont les qualités qui vous ont toujours animée et méritent d'être, aujourd'hui, citées en exemple. »

De son côté, M. MOUTY, responsable de l'atelier du modelage, saluait les trente-cinq années de présence de M^{me} Suzanne NADAL. Trente-cinq années pendant lesquelles elle avait donné le meilleur d'elle-même à son travail et rendu tant de services à ses collègues.

DEUX SIÈCLES ET DEMI DE PRÉSENCE

C'est, en effet, le 8 octobre 1939, que M^{me} NADAL faisait son entrée dans la maison.

Après avoir participé à divers travaux, elle fut très vite affectée à l'atelier du modelage. Conscience professionnelle et assidue, telles sont les qualités qui lui permirent de recevoir les médailles du Mérite pour 15 et 25 années de présence en 1960 et 1966, et c'est en totalisant 35 ans et 3 mois aux Etablissements Marbot que M^{me} NADAL quittait ses amis le 29 mars. Point n'est besoin de dire l'émotion ressentie par chacun en cet instant et la présence de tous fut le réconfortant témoignage de sympathie qui accompagna l'intéressée.



M. Gilbert BEAUDEAU entouré de ses amis

M. Albert PETIT, quant à lui, devait encenser M. Gilbert BEAUDEAU de la manière suivante :

« Tu as débuté dans la Société en 1932 et après avoir été affecté à de nombreux travaux, tu ne manquais pas de devenir ouvrier qualifié et le montage des emboîtages te fut confié. Par ta volonté, ton esprit d'équipe, tu as acquis l'estime de tous. Mon devoir est aussi de souligner ta fidélité à l'Entreprise. Durant 42 ans tu n'as interrompu ton travail que pendant 4 semaines pour maladie. Pourtant tu as traversé toi aussi des périodes bien difficiles. »

Puis M. PETIT rappela le palmarès de M. BEAUDEAU : Médaille de bronze en 1952, médaille d'argent en 1960, médaille de vermeil en 1968, et il conclut par des vœux de longue et paisible retraite.

M^{me} Georgette MAZIERE n'avait que onze ans lorsque, le 21 août 1922 elle entra « chez Marbot ». D'un naturel aimable, elle sut, au cours de sa longue carrière, concilier bien des sympathies. Tout d'abord affectée à la pose des contreforts, puis à l'affichage des premières, c'est par des travaux de finissage qu'elle termine son activité professionnelle.



Petite photo de famille

M^{me} Georgette MAZIERE, avec 52 années de présence, bat tous les records d'ancienneté. Elle a obtenu toutes les distinctions attribuées au travail. Ne nous attardons pas sur les médailles de bronze et d'argent, il y a si longtemps qu'elle les détient. C'est en 1960 qu'elle reçut la médaille de vermeil et en 1970 que lui fut attribuée la médaille d'or. En franchissant le cap des 50 années, M^{me} MAZIERE se vit offrir la traditionnelle pendulette réservée aux cinquantenaires. Après avoir évoqué carrière et palmarès, M. DUBOS, responsable de l'atelier 454, termina l'éloge qu'il fit de M^{me} MAZIERE par ces mots : « Vous êtes de ceux qui ont forgé l'âme de l'Entreprise et qui l'ont forgée avec force et noblesse. » N'est-ce pas le plus beau souvenir qu'un ancien puisse emporter au jour de sa retraite ?



M^{me} MAZIERE et VALADE posent pour « Notre Bulletin » en compagnie de MM. BREGEARD et DUJARDIN

Un vin d'honneur réunissait ensuite tous nos retraités, en présence de MM. les Chefs de Service et d'une délégation de chaque atelier.

M. BREGEARD exprima le regret qu'éprouvait M. LEVASSEUR, absent, à ne pas présider cette fête, et formula au nom de tous les vœux traditionnels de longue et paisible retraite à tous ceux qui nous quittaient après tant d'années.

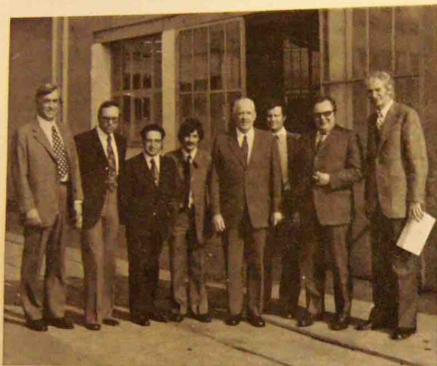
« Partir, c'est mourir un peu, a dit le poète, mais pour vous ce n'est pas le cas, puisque, comme M. LEVASSEUR se plaît à le dire en des circonstances analogues, quand il vous sera agréable de venir vous retremper dans notre atmosphère, qui sera toujours la vôtre, revenez ! Bonne et heureuse, longue et paisible retraite à tous et à chacun ! »

Délégation Soviétique

Au cours d'une réunion de la Commission Mixte Permanente Franco-Soviétique, au Centre National du Commerce Extérieur à Paris, des participants de la délégation soviétique manifestèrent à M. LEVASSEUR, lui-même membre de la commission au titre d'expert, leur désir de visiter notre entreprise.



M. LEVASSEUR présente l'Entreprise



Nos hôtes Soviétiques accompagnés par MM. BREGÉARD, SANNIER et MATIGNON

Rendez-vous fut pris et, le lundi 1^{er} avril, M. ALEXEEV, chef adjoint de la Direction d'importation de machines et d'équipements de l'industrie légère; M. ANTONOV, expert auprès de M. BALAKINE, directeur du département cuirs et chaussures au Ministère de l'Industrie Légère; M. BEREZINE, représentant de Techn Shexport, et M. BASENKO, interprète, faisaient leur entrée dans nos murs.

Entouré de MM. BREGÉARD, SANNIER et MATIGNON, M. LEVASSEUR les accueillit et leur présenta notre organisation.

La planification, le coût, la productivité firent, en particulier, l'objet de commentaires approfondis.

Parcourant les ateliers, nos hôtes furent vivement intéressés par nos procédés de fabrication et, notamment, par le système Haute Fréquence qui attira toute leur attention.

Leur visite améliorera, sans nul doute, les relations commerciales et techniques de nos deux pays.

PENNEYS - IRLANDE



De gauche à droite :

MM. CASALIS, DIGGINS, BREGÉARD, HAMIDULLAH

Pour la première fois à Neuvic, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. HAMIDULLAH, directeur de Bata-Irlande. L'objet de cette rencontre en terrain neuvicois était de présenter M. DIGGINS, directeur de la Société Penneys Irlande. Cette société est en fait une centrale d'achats pour articles d'habillement.

Après avoir visité l'entreprise M. DIGGINS s'est donc tout particulièrement intéressé à nos collections et a jeté les bases d'une entente commerciale future.

En devenant client Marbot, M. DIGGINS nous laisse entrevoir des perspectives de ventes intéressantes dans une nouvelle région où nous n'étions pas encore implantés.

Remercions au passage M. HAMIDULLAH de nous avoir introduits auprès d'un client aussi important que M. DIGGINS.

CI...
PARMI NOUS CE MOIS-CI... PARMIS NOUS CE MOIS-CI... PARMIS NOUS CE MOIS-CI...

MARKS & SPENCER



Miss CLAY remerciant M^{me} AUPETIT, en présence de M^{me} BOYER et de MM. LEVASSEUR et SANNIER

Il nous a également été très agréable de recevoir les représentants de Marks et Spencer, les 21 et 22 mars. Pour l'heure, il s'agissait de Miss Jane CLAY, responsable du choix des collections, dont c'était la seconde visite, et de M. L. RANDALL, technicien du département chaussure. Nos hôtes venaient réceptionner la première commande passée avec Marbot.

Rappelons que Marks et Spencer représentent, en Grande-Bretagne, 250 succursales offrant un grand choix de vêtements et de produits alimentaires. Cette société possède environ un magasin dans la rue principale de chaque grande ville. Les produits proposés à la clientèle sont fabriqués dans des usines indépendantes, telles la nôtre, selon de très strictes spécifications. Ils sont contrôlés par les

techniciens de la firme en laboratoire et par des essais au porter.

Parallèlement, des tests de ventes conditionnant le volume d'affaires avec le fournisseur, sont effectuées en magasins.

Désirant s'établir sur les marchés français et belge dès 1975, Marks et Spencer est à la recherche de fournisseurs sûrs proposant des produits irréprochables. Nous sommes donc très honorés de répondre aux critères de qualité demandés.

Nous prenons bonne note de l'accueil favorable réservé à notre collection Automne-Hiver 74 par Miss Jane CLAY et Mr L. RANDALL et les remercions d'avoir bien voulu, par leurs suggestions, nous permettre de faire mieux encore. Nous espérons les revoir souvent parmi nous.



De gauche à droite : M. CASALIS, Miss CLAY, M^{me} AUPETIT, M. BREGEARD, M^{me} BOYER, M. RANDALL.

INTENDANCE

Dans le cadre de nos constantes relations avec l'Intendance, nous avons eu l'honneur de recevoir, le 26 février, M. le Commandant GOURNAY, pharmacien chimiste de première classe, chef de la division « Laboratoire Central », accompagné par M. LIVAGE, responsable du contrôle Laboratoire, représentant le Service Central d'études et de réalisations de l'habillement de l'Intendance, à Saint-Cloud.

Cette visite avait pour objet l'étude de notre potentiel Laboratoire, de nos méthodes de contrôle et d'investigation.

Nos hôtes se sont également intéressés à nos méthodes de fabrication, avec une attention toute particulière pour l'atelier 460.

Cette journée permet en outre d'échanger des idées, des techniques propres à améliorer sans cesse notre produit.

Nous remercions M. le Commandant GOURNAY et M. LIVAGE pour les judicieux conseils qu'ils ont eu l'amabilité de nous prodiguer.



M. le Commandant GOURNAY et M. LIVAGE s'entretiennent avec MM. BREGEARD et CORNU

MAINMEET 74

Ce vocable quelque peu cabalistique définit en réalité un cours de perfectionnement du personnel d'Entretien du Matériel, alias notre Service 700.

Venus de tous les points du globe les participants ont séjourné à Neuvic du 25 février au 1^{er} mars.

Après la présentation rituelle de l'entreprise, assurée par M. LEVASSEUR, c'est sous la houlette de MM. BREGEART, WEISSELDINGER et MATIGNON que commença la visite des ateliers, car ce passage à Neuvic était motivé par les innovations apportées à nos machines.

Puis cours, conférences et débats se succédèrent tout au long de cette semaine; le thème était bien évidemment l'entretien du matériel en vue d'une utilisation rationnelle et efficace.

Des machines particulières furent étudiées, telles les Mauseriets et deux nouvelles machines à coudre. Ces discussions amenèrent la préparation d'un programme d'entretien et de « check-list » pour dépannage.

L'adaptation de gadgets sur les machines afin de faciliter le travail, fit appel à l'imagination de chacun.

Enfin, le programme de travail de la prochaine session fut mis au point.

Gageons que les techniciens sauront tirer profit des enseignements dispensés à Neuvic.



M. LEVASSEUR préside la séance d'ouverture du cours

37^e FOIRE DE DUSSELDORF



C'est dans ce bâtiment de style et conception futuristes que s'est tenue à Dusseldorf, du 23 au 25 mars, la 37^e Foire Européenne de la Chaussure.

Plus qu'une exposition, cette concentration d'articles chaussants est véritablement une foire où sont conclus marchés et contrats. En effet, les collections présentées sont à ce stade définitives. Choisis et améliorés lors des réunions de présélection, les modèles sont ceux que l'on trouvera bientôt dans les magasins.

Quatre Neuvicois représentaient l'Entreprise. Il s'agissait de M^{lle} CAVILLAC et de M. CASALIS pour le Service des Ventes, et de MM. LORENZO et SUBRENAT pour le modelage.

Chacun avait une tâche bien définie en se rendant en Allemagne. M^{lle} CAVILLAC, responsable de ce canal de ventes, devait y rencontrer démarcheurs et clients, tandis que M. CASALIS faisait le point de la situation économique avec les représentants de Suède, Finlande, Hollande et Belgique.

Notons que notre collection qui avait été tout spécialement élaborée pour ce secteur de ventes, se trouve être très adaptée à la mode et à l'esprit allemands, et relations futures avec ces marchés.

a été très favorablement accueillie, ce qui augure bien quant aux formes semelles et matériaux qui permettront de se faire une idée plus juste des courants et tendances futurs et par là même aideront à présenter des articles nouveaux qui risqueront de trouver un écho positif chez nos clients.

Souhaitons que les efforts de tous et de chacun seront couronnés de succès.



Pendant une séance de travail

SEMINAIRES DE VENTES

Sous la présidence de M. LEVASSEUR, et animé par MM. SANNIER et DUHALDEBORDE, s'est déroulé un séminaire de ventes, du 21 au 27 février. Les onze démarcheurs du canal 605, représentant nos ventes gros et détail France, participaient à cette semaine d'étude.

Dans un premier temps furent analysés les résultats de la campagne de vente 74/1.

Les modèles qui constitueront la collection 1974/2 furent ensuite retenus. Enfin le plan de bataille de la prochaine campagne de ventes fut mis au point. Souhaitons qu'il soit couronné de succès.

Tournoi amical de Football Inter-Services

Le 15 mars se réunissaient, à la mairie de Neuvic, les responsables, capitaines d'équipes, joueurs et arbitres afin de mettre au point les modalités du déroulement du tournoi qui, rappelons-le, sera joué à la mémoire de Guy Dumas.

Présenteront des équipes les Ateliers ou Services suivants :

Responsable
 450 I LAGARDE Raymond
 450 II BOISSARIE Christian
 PLANEZE I DUMAS Christian
 PLANEZE II DELORD André
 405 VEYSSIERE J.-Claude
 BUREAU I COUPLLET Jacques
 BUREAU II COURNU Michel
 Chaque équipe comprend treize joueurs.
 Les rencontres ont été déterminées par tirage au sort.



Les organisateurs cogitent

CALENDRIER

3 mai 450 I - Bureau II
 7 mai Planèze I - Planèze II
 9 mai Bureau I - 405
 10 mai Meilleur perdant - 450 II
 14 mai 1^{re} demi-finale. Coupe I
 16 mai 2^e demi-finale. Coupe I
 17 mai 1^{re} demi-finale. Coupe II
 21 mai Les perdants des demi-finales. Coupe I
 24 mai 2^e demi-finale. Coupe II
 28 mai Finale Coupe Marbot
 31 mai Finale Coupe Guy Dumas

ORGANISATION DU TOURNOI ET REGLEMENT

Les règles appliquées seront celles du jeu de football.
 Les rencontres s'effectueront en deux mi-temps de 40 minutes chacune. Les finales seront jouées en deux mi-temps de 45 minutes. Possibilité à chaque équipe d'utiliser deux joueurs supplémentaires à n'importe quel moment du match, à condition d'en informer l'arbitre.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la qualité de leur défense, en cas d'égalité de défense, tirage au sort. En cas d'égalité pour les finales, dix minutes de jeu supplémentaire seront accordées ; puis, dans le cas d'un score égal, série de cinq penaltys. En cas d'égalité de penaltys, nouvelle série de penaltys tirées par les joueurs restants. Enfin les équipes seront départagées par tirage au sort.

Des billets seront vendus sur le terrain en vue du tirage d'une bourriche chaque soir. Les organisateurs et les joueurs comptent sur une nombreuse assistance pour soutenir les équipes et remercient à l'avance les arbitres pour leur dévouement.

VENEZ NOMBREUX !

INFORMATIONS SOCIALES

Prêts amélioration de l'habitat

Par suite de nouvelles dispositions prises par le Ministère de l'Équipement et du Logement, des restrictions viennent d'être apportées aux demandes de prêts pour amélioration de l'habitat formulées au titre du 1 % de l'employeur.

- Logement construit depuis plus de 20 ans.
- Ressources des emprunteurs limitées à celui pris en compte par le Crédit Foncier (voir barème).
- Nature des travaux : devra être essentiellement de l'amélioration tels que installation de salle d'eau, w.c., et non plus tendant à l'entretien de la construction.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M^{me} BROUSSOULOUX.

BAREMES DES PLAFONDS DE RESSOURCES MENSUELLES IMPOSABLES prévus par la réglementation relative aux prêts spéciaux du Crédit Foncier de France

	BAREMES applicables aux locataires d'immeubles édités à l'aide d'un prêt spécial locatif et aux occupants de logements-foyers visés au titre III, chapitre 1 ^{er} , section 5 du décret n° 72-66 du 24 janvier 1972 relatif aux primes, aux bonifications d'intérêt et aux prêts à la construction		BAREMES applicables aux bénéficiaires des primes et prêts spéciaux accordés en vue de faciliter l'accès à la propriété et l'exécution des travaux d'extension ou de mise en état d'habitabilité	
	Région Parisienne	Ensemble du territoire sauf Région Parisienne	Région Parisienne	Ensemble du territoire sauf Région Parisienne
	(en francs)	(en francs)	(en francs)	(en francs)
UNE PERSONNE SEULE				
DEUX PERSONNES :	1.760	1.585	1.875	1.690
Un revenu	2.110	1.850	2.255	1.970
Plusieurs revenus	2.465	2.200	2.630	2.345
TROIS PERSONNES ou jeunes ménages ayant moins de cinq ans de mariage :				
Un revenu	2.465	2.200	2.630	2.345
Plusieurs revenus	3.080	2.730	3.285	2.910
QUATRE PERSONNES :				
Un revenu	2.815	2.550	3.005	2.720
Plusieurs revenus	3.520	3.170	3.755	3.380
CINQ PERSONNES :				
Un revenu	3.345	2.990	3.565	3.190
Plusieurs revenus	4.135	3.695	4.410	3.940
SIX PERSONNES :				
Un revenu	3.785	3.430	4.035	3.660
Plusieurs revenus	4.750	4.310	5.070	4.600

LE CARNET DE L'ENTREPRISE

NAISSANCES :

Christelle TRONCHE. Son papa et sa maman sont à l'atelier 401.

Malatane CLUZEAU. Sa maman est au 412.

Magaly BEAUGIER. Son papa et sa maman sont à l'atelier 458.

Laetitia PRIAT. Son papa est à l'atelier 459.

Sophie DORCHIN. Son papa est à l'atelier 401.

Corinne CHAPEYROU. Sa maman est à l'atelier 414.

Pascale PAYENCHET. Sa maman est à l'atelier 475.

Hervé LANXADE. Sa maman est à l'atelier 415.

Michael LAURET. Son papa est au service 700.

Frédéric BENITO. Son papa est au cartonnage et sa maman au service du Personnel.

Séverine LACOSTE. Sa maman est au service 600.

Marc-Pierre SEGALA. Sa maman est au service 600.

Olivier CHADOURNE. Sa maman est à l'atelier 411.

Christelle BONHOMME. Sa maman est à l'atelier 413.

Nathalie FOLGADO. Son papa est à l'atelier 402.

Sandra BEAUVAIS. Sa maman est à l'atelier 418.

Félicitations aux heureux parents et vœux de bonheur aux bambins.

MARIAGES :

M^{lle} GÉLIBERT Josette, de l'atelier 412, avec M. AUPY Daniel.

M^{lle} LEYRAT Danielle, de l'atelier 416, avec M. MULLER Michel.

M^{lle} DUMAS Nicole, de l'atelier 415, avec M. LACOSTE Gérard.

M^{lle} ROUCHEYROLLE Marie-Claire, de l'atelier 415, avec M. DUPLANT Claude.

M^{lle} JOUSSAIN Eveline, de l'atelier 476, avec M. DURAISAY Alain.

Vœux de bonheur et de prospérité dans l'harmonie conjugale à ces nouveaux époux.

DECES :

Martine et Yolande BAREAU, de l'atelier 476, ont perdu leur grand-père.

M^{me} BAREAU Jeanine et M. BAREAU René, de l'atelier 401, ont perdu leur père et beau-père.

M. JACQUES, du service 700, a perdu sa grand-mère.

M^{me} SIMONET Claudette, de l'atelier 411, a perdu sa grand-mère.

M^{me} POUFFET Monique, de l'atelier 418, a perdu son oncle.

M^{me} MATHIEU Odette, de l'atelier 457, a perdu sa petite fille.

Nos condoléances attristées à toutes ces personnes dans la douleur.

LIBRE SERVICE

A VENDRE :

- Electrophone Manufrance, état neuf. 250 F. S'adresser à M^{me} Broussouloux.
- Simca 1100 S 1971, métallisée, 70.000 km., 7.000 F.
- Poêle à mazout 220 m3, état neuf (3 mois d'utilisation). Prix 300 F. S'adresser à M. Verteneuil, atelier 770.
- Simca 1000 L 1968, bon état.
- Peugeot 403, bon état, petit prix.
- Citroën 2 CV 1963, bon état, chaussée à neuf.
- Simca 1000 1967, bon état. S'adresser à M^{me} Bois-sarie, service du Personnel.
- Pommes de terre, 0,50 F le kilo. S'adresser à M^{me} Lavignac, atelier 476.
- Chien berger allemand, 2 ans. S'adresser à l'Eco-nomat.
- Vélo-Solex état neuf, n'a presque pas roulé. 600 F. S'adresser à Marty Josette, atelier 458.
- Landau-poussette, très bon état. S'adresser à M^{me} Dumas, atelier 412.
- 2 CV 1970, 70.000 km. S'adresser à M. Gonthier, ateliers de montage.
- Tondeuse à gazon Stark, 3 CV, 4 temps, bon état. S'adresser à M. Casalis, Le Maine, Neuvic, tél. 81.51.09.
- Peugeot 204 1967, bon état. S'adresser à M. Jacques, service 700.
- Maison type F.4, état neuf, La Jaubertie, Neuvic. S'adresser à M^{me} Roux, Puy-de-Pont.

A LOUER :

- Aux Cinq-Ponts, maison F.4, 3 chambres, salle à manger, salle d'eau, w.c., eau chaude. S'adresser à M. Duthell, aux Cinq-Ponts.
- Maison neuve, type F.4, tout confort, chauffage central, grand sous-sol, jardin, à 200 m. de Théorat, quartier calme. S'adresser à M^{me} Broussouloux.

Le Directeur responsable : Ch. LEVASSEUR.

Imprimerie JOUCLA, 19, rue Lafayette — 24000 Périgueux.

CHERCHE A ACHETER :

- Sommier et matelas pour 1 ou 2 personnes, plus vélo-moteur occasion. Bon état. S'adresser à M^{me} Hamida, atelier 460.

CHERCHE :

- Dame pour garder enfants pendant la journée à partir d'août. S'adresser à la rédaction, M^{me} Fau-geras.
- Pour les environs de Neuvic : secrétaire sténo-dactylo, active et sérieuse. S'adresser à M^{me} Broussouloux.

AVIS :

- Possibilité de construire. Terrain viabilisé, résidence La Chenevière. Prochainement, lancement d'une première tranche de 6 pavillons. S'adresser à la permanence de la Mairie de Neuvic, tous les samedis de 9 heures à 12 heures.

SÉCURITÉ SOCIALE

Nous informons le personnel que les formulaires d'arrêts de travail se présentent désormais sous la forme de trois feuillets.

Après les avoir complétés, vous devez adresser les volets 1 et 2 à la Caisse de Sécurité Sociale et le troisième exemplaire à votre employeur.

NOTA : Il en va de même pour les prolongations d'arrêt de travail.

Retraite pour les Anciens Prisonniers

Par lettre du 26 février 1974, la Caisse Régionale nous a fait savoir qu'elle ne possédait pas encore les textes d'application concernant les demandes de retraite des anciens prisonniers.

Dès que nous serons en possession de renseignements complémentaires, nous vous les ferons connaître.